

ACTUALITÉ JURIDIQUE ET ENVIRONNEMENT DES CONTRATS EMPRUNTEURS

Distribuer l'assurance emprunteur en conformité avec la réglementation

1 JOUR, 7 HEURES

ASSURANCE DE PERSONNES

CODE : AAP01

Objectifs de la formation

Appréhender le cadre juridique et les acteurs clés du contrat emprunteur

Identifier et intégrer les évolutions réglementaires récentes impactant l'assurance emprunteur (Loi Lemoine)

Analyser les conséquences pratiques des nouvelles obligations sur le marché du crédit

S'approprier les scénarios d'évolution et les bonnes pratiques issues de la jurisprudence et de la médiation

Parmi nos formateurs

- GRACZ Romain
Directeur Associé,
ACTELIOR
- COLLIN Marie
Présidente - Associée, Consultante et formatrice,
EOLE BUSINESS ET RH

Public concernés

- Rédacteurs ; Juristes et gestionnaires de contrats assurance emprunteur ; Commerciaux et conseillers clientèle ; Chargés de clientèle ; Téléconseillers ; Agents généraux ; Courtiers ; Inspecteurs commerciaux

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Promotion d'été -10% : Sessions en virtuel : 895,50 €HT
- Promotion d'été -10% : Sessions en présentiel : 954,00 €HT
- Tarif Session en classe virtuelle : 995,00 €HT
- Tarif Session en présentiel : 1 060,00 €HT

Dans un marché de l'assurance emprunteur en pleine mutation, marqué par une concurrence accrue et des évolutions réglementaires majeures, il est essentiel pour les professionnels de rester à la pointe. Cette formation vous propose une mise à jour complète et concrète sur l'environnement juridique et opérationnel des contrats emprunteurs. Découvrez les dernières évolutions du secteur, analysez leurs impacts pratiques et repartez avec des outils immédiatement applicables pour sécuriser vos pratiques, optimiser vos parcours clients et renforcer votre avantage concurrentiel.

Identifier les fondamentaux et les acteurs du contrat emprunteur

- Cadre juridique : droit dur et soft law
- Rôle et responsabilités des prêteurs, courtiers, emprunteurs, cautions.
- Typologies de contrats (consommation, immobilier, professionnel).
- Typologies de garanties
- Analyse des risques

CAS PRATIQUE Déterminer les garanties à proposer en fonction des besoins du client

Repérer et comprendre les principales évolutions législatives et réglementaires impactant l'assurance emprunteurs conséquences

- Obligations d'information, de conseil, de mise en garde (FSI, IPID,...)
- Devoir de vigilance et conformité
- Réforme du TAEG et taux d'usure
- Loi Lemoine et impacts sur les contrats (liberté de choix de l'assurance, déliaison, questionnaire de santé)
- AERAS : risque aggravé de santé en assurance emprunteur
- Protection renforcée du consommateur

TOUR DE TABLE Les difficultés rencontrées depuis la mise en œuvre de la loi Lemoine

Analyser les impacts pratiques sur le marché du crédit

- Sécurisation des pratiques contractuelles pour les prêteurs.
- Numérisation du parcours emprunteur : signature électronique, preuve, transparence.
- Comparaison contrats groupe bancaires vs contrats alternatifs.
- Analyse des positions du médiateur et recommandations pour optimiser ses pratiques

ATELIER Élaboration d'un parcours client conforme et digitalisé, avec restitution en sous-groupes

Dates

Classe virtuelle	Paris
08/09/2025	08/09/2025
18/11/2025	18/11/2025

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.